

sur l'augmentation que le budget des exercices prochains va subir par suite des obligations que les événements nous ont imposées.

Nous allons avoir à inscrire au budget savoir :

Pour les intérêts des 3 milliards différés .....	150,000,000
Pour les intérêts de l'emprunt de 2 milliards .....	140,000,000
Pour les intérêts des emprunts faits à la Banque .....	9,000,000
Pour le remboursement annuel à la Banque .....	200,000,000
Pour l'intérêt des emprunts de 750 millions et de 250 millions .....	55,000,000
Pour l'intérêt de l'amortissement des 325 millions dus à la Compagnie de l'Est .....	20,000,000
Pour l'entretien des troupes allemandes (50,000 hommes et 18,000 chevaux) .....	45,000,000
Pour l'intérêt et l'amortissement des sommes que nous aurons à payer aux départements envahis, et pour imprévu, au moins .....	20,000,000

Total .....

640,000,000

Ainsi, dette inscrite de 723 millions, dette flottante de 640 millions, voilà l'état.

Voici maintenant, comment le rapporteur conclut :

La situation, messieurs, elle peut se résumer dans les trois chiffres suivants :

Une dette, partie consolidée et partie à consolider, dont le service s'élève à 723 millions.

Un arriéré de découverts de 673 millions porté par la dette flottante.

Un budget de deux milliards, — sans parler, bien entendu, des crédits affectés aux dépenses départementales et spéciales, qui se régleme d'après le montant des recettes des mêmes services et qui s'élèvent à 300 millions.

En face de cette situation, comment s'empêcher de jeter les regards en arrière et de constater les étapes que nous avons faites dans la progression des dépenses, tout en sachant d'ailleurs, faire la part de ce qui a été productif dans leur augmentation progressive.

La chambre des députés, en 1829, fixait le budget de 1830 à .....

981,000,000

En 1847, elle arrêta celui de 1848 à .....

1,446,000,000

L'assemblée législative avait fixé le budget de 1851 à .....

1,434,000,000

La loi de finances voté par le Corps législatif le 27 juillet 1870 établissait le budget de 1871 avant la guerre, à 1,852,000,000 fr. ; plus, pour le budget départemental 300,000,000.

Et nous voici arrivés, après la guerre, à 2 milliards 800,000,000, y compris le budget départemental.

Quoiqu'il en soit de la situation, messieurs, sachons l'envisager avec courage. — Après les dures épreuves que nous venons de traverser, rappelons-nous l'adage qui consiste à dire que "les bonnes finances sont en raison de la bonne politique" et gardons le souvenir de nos malheurs pour travailler résolument à les réparer.

Le rapporteur a raison de rappeler le mot de M. Villèle : "Faites-moi de bonne politique, je vous ferai de bonnes finances !" Ce mot devrait être écrit en caractères de feu, au-dessus du fauteuil du président, à l'Assemblée nationale, pour le rappeler à tous ; car trop d'hommes, hélas ! l'oublient et nous font une politique détestable, et qui ne peut que creuser plus profondément le gouffre où menacent de s'effondrer le crédit et l'honneur de la France.

BOIS D'ÉBÉNISTERIE ET DE MARQUETERIE.

Marquetry Woods.

(SUITE.)

**BOIS DE CAYENNE. BOIS GRIS. Cayenne wood. Grey wood.**—On comprend sous ces noms des bois d'ébénisterie provenant de différentes espèces d'Acacia de la Guyane, et particulièrement des *Mimosa Inga*, Linn., et *Mimosa fagifolia*, Lin. (*Inga vera* et *Inga fagifolia*, Willd.) (Mimosées-Légumineuses), grands arbres dont le bois très dur et d'un grain serré prend un beau poli. Il est d'une couleur grise, et quelquefois blanche ; quelques espèces donnent un bois d'un gris plus foncé tirant sur le brun.

Ces arbres se trouvent aussi dans les Antilles. — Nous recevons rarement ces bois.

En bois d'ébénisterie de la Guyane, on distingue encore :

**Le Bois de Zèbre, Zebra wood**, alternativement marqué de bandes noires et blanches. On le reçoit de Cayenne.

**Le Bois tapiré**, provenant d'un grand arbre indéterminé de Cayenne ; il est odorant, agréablement veiné de rouge et jonquille.

**Le Bois de lettres, Lignum litteratum**, provenant de deux arbres de la Guyane, le *Sideroxylon inerme*, Lin. (Sapotacées) et le *Piratinera guianensis*, Aubl. des forêts de Cayenne. — Ce bois très dur et susceptible d'un beau poli, est rouge ou jaune, agréablement moucheté de taches noires qui imitent des caractères.

**Le Bois d'amarante**

**BOIS DE CÈDRE. Cedar wood.**—Provenant du *Pinus Cedrus*, Lin. (Conifères), arbre qui s'élève à une hauteur prodigieuse, principalement en Syrie et sur le Mont-Liban. Il se trouve aussi dans diverses contrées de l'Europe. Son bois qui prend un beau poli, est plus léger que celui du sapin ; il est rougeâtre, jaune tendre ou jaune, veiné ou moiré de rouge. Il possède une odeur des plus agréables, qui se développe davantage en le brûlant. Son grain est fin, compacte et solide. L'ébénisterie et la marqueterie l'utilisent avantageusement ; on en fait aussi des crayons.

On le reçoit en madriers, ou en troncs entiers quelquefois d'un diamètre considérable.

**BOIS DE CÈDRE DE LA GUYANE. Guyana Cedar wood.**—Provenant de *Aniba guianensis*, Aubl., arbre de la Guyane que l'on regarde comme espèce indéterminée du genre Laurier.

Ce bois est citrin, aromatique, et on lui donne le nom de bois de Cèdre dans le pays. — On l'emploie dans l'ébénisterie.

**BOIS DE CITRON. Bois d'Hispanille ou Espanille. Lignum citri.**—On l'attribue à *Eritalis fruticosa*, Brown (Rubiacées), et à un *Zanthoxylum* (Rutacées-Zanthoxylées).

Bois de marqueterie d'une belle couleur citrine, compacte, dur et résineux ; il acquiert un beau poli. On le reçoit ordinairement de Haïti en billes ou madriers de diverses dimensions, qui présentent quelquefois des nuances d'un moiré ou moucheté jaune vif sur un fond blanc-jaunâtre. Il est quelquefois en fourches comme l'acajou. — Il ne faut pas confondre ce bois avec le bois du Citronnier.

**BOIS DE CITRONNIER. Lemon wood.**—Provenant de différentes espèces de Citronniers *Citrus Linn.* (Aurantiacées). Ce bois est en général dur et compacte, très liant ; il a le grain fin et serré, et il est susceptible de prendre un beau poli. Sa couleur est jaune très pâle, presque blanche, rarement veinée. Il est très estimé par les ébénistes qui l'emploient pour les ouvrages de marqueterie. On en fait des meubles de prix, des metres pliants, etc.

**BOIS DE COURBAILL. Courbaill wood.**—Provenant de *Amygdala courbaill*, Lin. (Légumineuses) arbre résineux l'un des plus grands et des plus utiles de l'Amérique. Ce bois est dur, solide, presque rougeâtre. Il circule en madriers de fortes dimensions ; il est recouvert le plus souvent de son écorce qui est épaisse, lourde et solide, rousse-noirâtre, raboteuse et ridée. La couleur extérieure de ce bois est un rouge clair mêlé de veines brunes. L'ébénisterie l'utilise avec succès à cause de sa belle couleur rouge et du beau poli qu'il reçoit. Ce bois est propre pour tous les ouvrages de charpente ; on l'emploie pour la construction des moulins à sucre ; on en fait des roues d'une seule pièce, des affûts de canon, etc.

**L'Hymenaea courbaill** croît au Brésil, dans l'Inde, aux Antilles, à la Guyane et en Afrique. De son tronc et de ses branches découle une résine qui nous est apportée en gros morceaux durs, transparents, friables, d'un blanc jaunâtre ou de jaune citrin, quelquefois tirant sur le brun, d'une odeur balsamique agréable ; elle a beaucoup de rapport avec la gomme Copale. — On soupçonne que c'est la même qui est connue dans le commerce sous le nom de *Résine animée occidentale*.

**BOIS D'ÉBÈNE. Ebony wood. Eben.**—Du *Diospyros ebenum*, Lin. f. (Ébénacées), Plaqueminier Ebénier, grand arbre des Indes, croissant aussi en Afrique et dans les îles de Madagascar, de France et de Bourbon.

Bois de couleur noire foncée, dur, compacte, pesant, d'un grain uni et fin, prenant un poli

parfait ; il est employé pour la fabrication de divers meubles et ustensiles, et dans la marqueterie. Le cœur du bois est principalement recherché ; c'est la partie la plus noire et la plus dure.

Le bois a été long-temps la matière première mise en œuvre par l'ébénisterie, qui lui a emprunté son nom. Aujourd'hui, quoique la mode l'ait un peu délaissé, il n'en reste pas moins l'un des plus estimés entre les bois exotiques de haut prix. — Il nous vient ordinairement de Ceylan et de l'Inde en longues bûches de 2 à 5 mètres sur un diamètre de 15 à 40 centimètres, d'un gris brunâtre à l'extérieur ; il est fourni par plusieurs espèces de Plaquiniers, dont les principales sont :

Le Plaqueminier Ebénier déjà cité, celui qui fournit une grande partie du bois du commerce ;

Le Plaqueminier faux Ebénier, *Diospyros ebenaster*, Willd., bel arbre de Ceylan ;

Le Plaqueminier à bois noir, *Diospyros melanoxylum*, Roxb., de Ceylan et des Indes : ces deux derniers Plaqueminiers pourraient bien n'être que des variétés du premier. — La couleur noire de l'Ebène est plus ou moins foncée, selon les variétés et l'âge de l'arbre. On doit rejeter les bûches fendues et marquées de blanc.

On a trouvé le moyen de donner au bois du sycamore, du tilleul, du platane, du pommier, du merisier et du cerisier une couleur noire durable qui imite si parfaitement l'Ebène, qu'on y est souvent trompé. La consommation du bois d'Ebène a beaucoup diminué.

**BOIS D'ÉRABLE. Maple wood.**—Il y a différentes espèces d'Erable, dont les principales sont :

**Erable à sucre. Acer saccharinum**, Linn. (Acéridées). Originaires des Etats-Unis et du Canada, où il compose des forêts. Son bois a le grain fin, très serré ; il est susceptible de prendre un beau poli et une apparence soyeuse comme lustrée. Nouvellement débité, il est d'un blanc gris d'argent, et il prend avec le temps une couleur rouge ; il est assez pesant. Il est employé principalement pour l'ébénisterie. Les ébénistes recherchent celui qui est d'une belle couleur grise, bien ondulé (fibres distribuées en zig-zag), et parsemé de petites taches plus ou moins rapprochées (érable à poil d'oiseau, érable moucheté) ; ils en font des feuilles très minces de placage pour des meubles de prix. — Avec la sève abondante de cet arbre, que l'on extrait par incision, on fabrique un sucre assez estimé.

**Erable à feuilles de frêne. Acer negundo**, Lin.—Des Etats-Unis (Virginie). Son bois est blanc et dur, d'un grain fin et serré.

**Erable noir. Acer nigrum**, Mich.—Des Etats-Unis. Son bois a beaucoup de rapport avec le précédent ; il a un grain moins fin, et il devient moins lustré.

**Erable rouge ou de Virginie. Acer rubrum**, Lin.—Des Etats-Unis et du Canada. Son bois manque de force et est très sujet à pourrir promptement. On l'emploie peu pour le charbonnage et les grandes constructions ; on en fait des ouvrages de boissellerie, des montants de fusils, etc., quelquefois des meubles.

Le bois d'Erable indigène provient des *Acer campestre*, L., *pseudo-platanus*, L., et *platanoides*, L. ; il est blanchâtre et d'un grain serré ; il se prête à toutes les mains-d'œuvre, car il offre à la fois les qualités de dur et de liant, indispensables pour un bon placage. La loupe d'Erable indigène bien nuancée est très recherchée.

Le bois d'Erable devient moiré après le poli et jaunâtre en vieillissant. On en fait des meubles, des instruments de musique et une foule d'ouvrages de marqueterie et de tour. Il reçoit toutes les teintes qu'on veut lui donner ; mais la propriété qui le fait rechercher la plus est celle qu'il a de refléter la lumière. C'est ordinairement l'Erable d'Amérique qui joint de cet avantage. On distingue ce dernier dans le commerce en *Erable gris ondulé*, en *Erable moucheté*, en *Erable argent uni*. Ces variétés appartiennent particulièrement à l'Erable à sucre décrit ci-dessus.

Quelquefois l'on rencontre des Erables d'Amérique qui présentent un assemblage de nuances agréablement disposées, et de dessins d'arabesques qui rendent ce bois propre aux usages les plus précieux.

**BOIS DE FERNAMBOURG. Brésillet de Fernambourg. Bois du Brésil. Pernambuco wood. Brasil wood.**—Du *Cesalpinia echinata*, Lam. (Légu-